



FEDERATION VALAISANNE
DES SOCIÉTÉS DE CHASSE

KANTONALER
WALLISER JÄGERVERBAND

MARCHE A SUIVRE POUR DEMANDE DE FONDS DE SOUTIEN A LA FVSC

La Fédération dispose d'un fond utilisable pour soutenir toutes actions entreprises par l'un de ses membres actifs. Des critères bien précis régissent l'allocation de montants fonctions des projets présentés. Ce soutien vise à promouvoir des initiatives dans différents domaines en relation avec la pratique de la chasse, le maintien des biotopes et de la faune sauvage.

Pour que nous puissions entrer en matière, les Présidents de Diana doivent nous faire parvenir un dossier ou un projet très clair, conformément au formulaire ci-dessous et l'envoyer par courriel pour la fin du mois de mars à l'adresse suivante pour le Valais romand : christian.fellay@bluewin.ch

<https://www.fvsc.ch/media/document/0/formulaire-mandat-de-prestation-aux-diana.pdf>

En ce qui concerne les stands de tir (balles ou grenaille) un document de validation par le service de l'environnement est indispensable aussi.

Lorsque votre projet est réalisé vous devez au plus vite, si possible pour la fin juin, m'envoyer les factures pour le matériel acheté et me retourner la dernière page du formulaire (voir ci-dessous) avec la signature du garde-chasse comme quoi le travail a été réalisé.

Sans cette validation et sans les factures, rien ne pourra être versé.

Contrôle du projet et validation par l'organe de contrôle

Organe de contrôle : Garde faune Membre FVSC Autres à préciser

Par sa signature, l'organe de contrôle atteste de la réalisation du projet. Date :
..... Signature de l'organe de contrôle :

Novembre 2019

Merci de votre compréhension

Christian Fellay